

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2011, NUMÉRO 6
DATE DE PARUTION : NOVEMBRE 2011



LES VENDANGES SONT TERMINÉES avec un regret certain pour tous puisque le ciel n'a pas été très généreux en eau. Espérons qu'il le sera plus l'an prochain.

Pour continuer dans ce domaine, merci aux élus et à l'employé communal qui ont passé de nombreuses heures, y compris la nuit, afin d'essayer de repérer les fuites sur la canalisation des Echirons. Merci également aux habitants de ce quartier pour leur patience face aux coupures d'eau inhérentes à ces recherches. Il semblerait que les réparations effectuées nous permettent d'envisager le phasage du renouvellement de cette canalisation avec plus de sérénité.

A l'heure d'aujourd'hui, 62 têtes blondes ou brunes fréquentent notre école. Dès janvier 2 élèves supplémentaires viendront rejoindre les 23 enfants de maternelle.

En ce qui concerne la cantine, 57 enfants peuvent apprécier tous les jours les bons petits plats d'Elise. A ce propos, je demande aux parents de ne pas oublier d'inscrire leurs enfants afin qu'Elise puisse commander avec justesse les ingrédients nécessaires à la confection des mets dont elle a le secret. Il est en effet très inconfortable de prévoir des achats, lorsque l'on ignore le nombre exact de convives.

Une fois de plus, certains ont eu l'audace de déposer des branchages en dehors de la zone prévue à cet effet. Une fois de plus Marco va être obligé de résoudre ce problème.

La zone de stockage des gravats a été fermée sur ordre de la préfecture, il serait dommage que celle-ci agisse de même, en ce qui concerne les déchets verts.

Pour terminer, il est à savoir que si le débroussaillage est vivement conseillé, le défrichage est soumis à autorisation.

En Janvier, je ne cautionnais pas les actes de malveillance, à l'encontre des biens tant privés que publics. Récemment, hélas, j'ai pu constater un nouveau fait, avec, cette fois-ci, dégradation matérielle.

Chacun a ses idées et chacun a le droit de les exprimer, même si elles ne font pas l'unanimité, mais détériorer le bien d'autrui, quel qu'en soit le prétexte, est une action répréhensible que je désavoue entièrement.

Est-ce à dire que, dans notre village, que tout le monde nous envie, seule une catégorie de personne a le droit de s'exprimer ?

J'ai toujours tendance à faire confiance, à croire en l'homme, en son intégrité... je suis parfois déçue.

L'année n'est pas tout à fait terminée, je souhaite donc que chacun fasse preuve de sagesse.

A tous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

‘
merci aux élus
et à l'employé
communal qui
ont passé de
nombreuses
heures, y
compris la
nuit, afin
d'essayer de
repérer les
fuites sur la
canalisation
’

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR



TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU VERS LE QUARTIER DES ESTANGS

Le chantier concernant la pose de la canalisation est terminé, reste la mise en place du surpresseur et de son raccordement au réseau électrique.

A ce point du chantier et avant toute chose, il est indispensable de faire un petit historique sur ce qui a motivé le conseil municipal dans sa décision d'approvisionner le hameau des Estangs en eau potable, jusque là délaissé par le réseau communal.

La municipalité précédente avait construit au cours du précédent mandat, une station d'épuration végétalisée qui avait été conçue pour répondre à un besoin équivalent à 80 habitants. Or, dans la réalité, elle reçoit les effluents de seulement une vingtaine, ce qui occasionne une sous alimentation et de ce fait entraîne un très mauvais fonctionnement.

Lors de l'achat par la commune de la ferme Marcelin, deux terrains avaient été acquis près du hameau et classés constructibles sur le Plan Local d'Urbanisme. Au regard de cela, et afin de conforter le nombre d'habitants dans le hameau, la municipalité actuelle décidait de créer quatre ou cinq lots destinés à la construction de maisons. Pour cela, il était indispensable d'alimenter le hameau en eau potable, d'autant que les forages et sources qui alimentent actuellement les habitations, sont de plus en plus aléatoires et soumis à des restrictions dues à la baisse des nappes phréatiques.

Pour effectuer ce chantier, une étude a été confiée au cabinet Cereg de Buis les Baronnies. Des subventions ont été obtenues auprès de l'Etat, du Conseil général et de l'Agence de l'eau à hauteur de 70% du montant HT des travaux ainsi qu'une somme de dix mille euros venant de la réserve parlementaire du député. Un appel d'offre a été lancé dans les règles légales envers les entreprises. Suite aux diverses offres de prix des entreprises soumissionnaires, la Société Jean Paul Brun de Sahune pour la conduite d'eau et la Société Michelier pour le surpresseur ont été sélectionnées.

Le montant total des travaux s'établit à hauteur de : Cabinet Cereg : 6 000 €, Société Brun : 157 000 €, Société Michelier 34 000 €, soit un total de 196 000 € HT.

Montant des subventions : 70% de 196 000 € soit 137 200 € plus 10 000 € issus de la réserve parlementaire, soit au total 147 200 €.

Reste à charge de la commune : 48 800 € qui correspondent à 25% du montant total du chantier.

Les chiffres ci-dessus comprennent l'antenne dite « des Sagnards » qui a été incluse dans le marché d'origine pour un montant de 30 000 €.

En cours de chantier, cette dernière qui avait été prévue jusqu'au croisement des routes desservant ces deux lieux dits, a pu être prolongée de quatre cents mètres environ (deux cents mètres dans chaque direction) sans sortir des prix du marché, grâce aux économies réalisées sur la ligne principale. Ce rajout a permis d'amener la conduite communale en limites de propriétés de chacune des familles concernées.

Au total, cette réalisation permet d'alimenter en eau potable - élément indispensable à la vie - plus de vingt-cinq foyers, autrement dit une soixantaine de personnes.

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL :

Entrée Nord : L'étude permettant de finaliser le dossier de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) à l'entrée nord du village touche à sa fin. Une solution pour les cars a été trouvée. La procédure va donc être entamée.

Eau : L'eau devient une ressource de plus en plus cruciale. Beaucoup de temps et d'énergie sont consacrés aux fuites, grosses ou petites. La plus importante a été traitée début octobre, les autres le seront dès que possible. Enfin, une partie du réseau aux Echirons, source de nombreux problèmes, devra être refaite à neuf.

Aménagement école : Lors du dernier Conseil, une enveloppe a été dégagée pour permettre l'installation de jeux et d'aménagements sous l'école, sur les nouveaux terrains de sport et de jeux.

ORC (Opération Rurale Collective) : Les communes peuvent faire bénéficier les entreprises installées sur leur territoire, d'aide à l'investissement jusqu'à 30%, dont 5% versée par la commune, 15% par la CCVE (Communauté des Communes du Val-d'Eygues) et une participation par le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, Artisanats et Commerces) à hauteur de l'engagement des collectivités. Notre commune de Venterol s'est engagée pour la somme de 1 000 € par an, par projet.

OUVERTURE D'UN POINT ÉCOUTE PARENTS À NYONS

La CCVE propose un temps pour que les parents qui le souhaitent, se rencontrent de façon conviviale, anonyme et gratuite en présence de professionnels de la parentalité. Ce nouveau service a pour but de permettre aux adultes d'évoquer tous les sujets relatifs à leur rôle et leur responsabilité de parents, à leurs relations avec leurs enfants, de 0 à 21 ans.

Cet accueil est organisé par des professionnels qui animent les discussions en fonction des problématiques évoquées par les parents. L'idée est de créer un moment de rencontre collectif pour que les parents puissent échanger entre eux, guidés par des accueillants qui travaillent autour de la parentalité. Si le besoin se fait sentir, des discussions individualisées sont proposées.

La création de ce service répond à un besoin des familles qui n'est pas nouveau et qui ressort de plusieurs diagnostics du territoire. Ce Point Écoute Parents a d'ailleurs été créé suite à une première réflexion engagée en 2005 par la Mutuelle Petite Enfance des Baronnies.

Pour mettre en place ce service, la CCVE a engagé un partenariat avec les structures existantes : Caisse d'Allocation Familiales, Centre Médico-social de Nyons – Département de la Drôme, FCPE (Fédération de parents d'élèves), Mutualité Sociale Agricole, Mutuelle Petite Enfance des Baronnies, Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Drôme, Service Jeunesse de la ville de Nyons, ont été partie prenante de ce projet qui bénéficie notamment d'aides financières du Département, de la CAF, de l'État et de la MSA.

Point écoute Parents
à la Maison Couleur
32, rue Henri Debiez
26110 NYONS

À partir du 14 octobre 2011

Un lieu et un temps chaleureux, anonyme et gratuit, d'écoute et de discussion.
Pour les parents d'enfants de 0 à 21 ans

04 75 26 98 86

Communauté de communes du Val d'Eygues
Service Action Sociale

Tous les vendredis de 17h00 à 19h00

Val d'Eygues
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - 26110 NYONS

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE NYONS

La déchèterie a été réaménagée pour répondre au mieux à vos besoins dans un souci d'amélioration du recyclage et du respect de l'environnement.

Conditions d'utilisation : une brochure est à votre disposition en mairie, indiquant le fonctionnement, les horaires et la liste des déchets autorisés et interdits.

Gratuit pour les particuliers, avec un dépôt autorisé de 1 m³ par jour dans la mesure où les déchets sont triés et conformes.

Payant et sous conditions pour les professionnels.

Accès : l'accès ne peut se faire que sur présentation d'un badge

Un formulaire de demande de badge d'accès est à votre disposition en mairie, à la Communauté de Communes du Val d'Eygues, ou à télécharger sur le site Internet www.cc-valdeygues.fr, rubrique services pratiques / déchets ménagers.

Vous pouvez renvoyer le formulaire complété, accompagné des justificatifs demandés :

- soit par courrier ou en le déposant à la CCVE
- soit par courrier ou en le déposant en mairie.

Vous pourrez retirer votre badge auprès des services techniques de la CCVE, 15 jours au minimum après votre demande.

Déménagement - Gros Encombrants - Dépôt Supérieur à 1 M³

Il est vivement conseillé aux particuliers d'appeler la CCVE pour organiser et éviter de se voir refuser l'accès si le dépôt est trop important.

N'hésitez pas à solliciter Isabelle ou Claudie en mairie pour répondre à vos questions.

LE BULLETIN MUNICIPAL Le prochain Bulletin

Lundi 12 décembre : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal (distribué environ tous les 2 mois par la Poste), n'hésitez pas à le signaler auprès d'Isabelle ou de Claudie en mairie.

La vie de la commune

II NOVEMBRE

La cérémonie du souvenir aura lieu, comme d'habitude, à 11 h00 devant la mairie, suivi d'un apéritif. Qui n'a pas un grand-père ou arrière grand-père disparu dans cette terrible première guerre mondiale ? Se souvenir de l'horreur et de l'absurdité des guerres, n'est-ce pas une façon d'exprimer la nécessité de sauvegarder la paix entre les peuples ?

LES MERCREDIS DE VENTEROL

Mercredi 7 décembre 15h00 : Décoration de Noël à la Salle des Fêtes. Confectionner une couronne, un centre de table, une guirlande, des pâtisseries décoratives pour l'arbre de Noël... Goûter offert. A apporter : verdure, baies, oranges, bougies etc...

Une partie des décorations pourrait embellir la salle pour la soirée Contes.

SOIRÉE CONTES

Dans le cadre du Festival « Contes et Rencontres », Venterol accueillera, le vendredi **9 décembre à 20h30**, Marie RICARD, conteuse chevronnée qui sera accompagnée de l'accordéoniste Sylvie Lehaire. Une exposition de photos de Yves Alban Lehaire embellira notre Salle des Fêtes lors de cette soirée et pendant les deux jours suivants.

Depuis plusieurs années, avec un succès toujours grandissant, notre village accueille un conteur ou une conteuse dans le cadre de ce festival. On vous y attend nombreux, car un bon public aide à faire une belle soirée d'hiver.

MARCHÉ DE NOËL

Comme chaque année aura lieu le Marché de Noël de Venterol **le vendredi 16 décembre de 16h00 à 20h00**, à la Salle des Fêtes. Cette année encore, Sophie et Prosper du Café de la Poste proposeront un petit repas à déguster sur place dans l'ambiance de Noël.

Pour des cadeaux de qualité et de fabrication locale, vous êtes les bienvenus à ce rendez-vous gourmand et chaleureux !

AVIS DE NAISSANCE :

Sacha Ollivier Malo RESSEGAIRE, né le 23 septembre 2011 à Orange fils de Ludovic et Marjolaine RESSEGAIRE.

Félicitations aux parents !

APPEL A LA COLLECTE ET À LA SAUVEGARDE DE NOTRE PETIT PATRIMOINE

L'APAVEN envisage une expo de vieux outils à Venterol, courant 2012. Il s'agit de solliciter auprès des Venterolais le prêt d'un ou plusieurs outil(s) qui retrace(nt) la vie paysanne à Venterol au XIX^e et XX^e siècles. Du ver à soie à l'olive et la vigne en passant par la garance, le but est de montrer les spécificités de notre commune. Cette exposition sur une semaine permettra à chacun de comprendre et d'imaginer la vie à Venterol il y a quelques décennies. Nous avons besoin de votre participation afin de faire découvrir aux jeunes générations, la richesse de notre culture et de nos savoir-faire. Les outils, dont l'usage sera précisé par son propriétaire, seront rendus à l'issue de l'expo.

Contact : André PELOUX, vice-président de l'Apaven (04 75 27 41 24)

VENTEROL FÊTE LES PRIMEURS !

Le Comité des Fêtes, avec le précieux concours du Syndicat des Maitres Vignerons de Nyons Venterol, organise la fête des vins primeurs **le samedi 19 novembre** prochain à la Salle des Fêtes, avec le grand retour du fameux concours de vin artisanal, ainsi que de nombreuses activités, comme une initiation à la dégustation, un jeu des senteurs, une dégustation à l'aveugle...

A cette occasion, le Comité des Fêtes servira un repas, et il se laisse dire qu'une animation musicale sera aussi de la partie...

Tous les détails vous seront communiqués d'ici peu sur les affiches, mais aussi sur le site du Comité des Fêtes - www.venterol.org

AVIS DE DÉCÈS :

Mme Elise FARAVEL née LOMBARD le 27 septembre 2011 à Nyons à l'âge de 85 ans

Mme Hélène TARDIEU née BOIS le 1^e octobre 2011 à Nyons à l'âge de 99 ans

Sincères condoléances aux familles

Nouveautés à l'Agence Postale

La Poste a mis en vente samedi 1^{er} octobre un timbre à 57 centimes qui s'intercalera entre le tarif lent à 55 centimes et le tarif rapide à 60 centimes, et s'affiche en vert avec le profil de « Marianne » encadré par une feuille d'arbre pour une lettre.

La Poste décline la gamme verte en fonction de plusieurs échelons de poids bien sûr...

TIMBRE ROUGE
prioritaire : 0,60 cts

TIMBRE VERT
0,57 cts

TIMBRE GRIS
0,55 cts

LETTRE EN LIGNE
0,99 cts (1 page)

pour envoyer votre lettre
jusqu'à 19 h par Internet

Distribution
J + 1

Distribution
J + 2

Distribution
J + 4

Distribution
le lendemain matin
www.laposte.fr/lettreenligne

Par ailleurs, des enveloppes pré-affranchies avec la photo du village de Venterol sont à votre disposition à l'Agence Postale depuis le 3 Octobre.

Lot de 10 enveloppes : 8,90 €

Enveloppe à l'unité : 0,97 cts



LES 6 CONSEILS DE VOTRE FACTEUR

Utiliser de préférence
des **enveloppes précaisées**
pour vos courriers manuscrits

Préciser votre **adresse
expéditeur** au dos

Écrire votre **adresse**
sur **6 lignes** maximum

Ne **jamais** mettre
de **virgule** après
le numéro de rue
ni **point**, ni **tiret**,
ni **souligné**,
ni **apostrophe**

H. JOURNAL DELHOURME
EXPÉDITEUR
45 220 HERBLAY
25 AVENUE DES FLEURS
Monsieur Jean DELHOURME
Entrée A Bâtiment Jouquille
25 RUE DE L'ÉGLISE
CAUDAS
33380 MIOS

Écrire en **majuscules**
la **dernière ligne** et si possible
l'ensemble de l'adresse

Écrire bien **distinctement**
les **5 chiffres** de votre **code postal**
En cas de doute sur le code postal, demandez à votre
bureau de Poste ou rendez-vous sur www.laposte.fr

Si vous écrivez à une **entreprise**,
n'oubliez pas d'inscrire la **boîte postale**
(BP) et le **cedex** en majuscules

Entraînez-vous sur Internet : testez votre adresse sur www.laposte.fr

Entretien avec Joseph Deneuille

animateur socioculturel

C'est un grand jeune homme aux yeux bleus, sérieux, dynamique, optimiste, passionné d'escalade et qui vit sur notre commune de Venterol

Le Bulletin - Tu travailles au service « Jeunesse » à la mairie de Nyons depuis trois ans, comment es-tu arrivé là ?

Joseph - Dans un premier temps, j'ai rempli diverses fonctions dans des associations sportives, culturelles, agricoles des Bouches-du-Rhône. Après quoi, j'ai décidé de suivre une formation d'animateur professionnel, niveau Bac+3. Cela m'a permis de théoriser ce que je pratiquais précédemment, de mettre des mots sur des valeurs qui me sont chères : engagement, solidarité, citoyenneté.

Le Bulletin - Parlons de ton rôle d'animateur pour la jeunesse...

Joseph - Rien à voir avec un animateur de télé qui fait le lien entre l'écran et les spectateurs, rien à voir avec les animateurs de supermarché qui sont là pour faire acheter la marchandise ! Mon rôle d'animateur est de faire le lien entre les gens, un trait d'union entre les personnes vers un but commun. Autrement dit, cela signifie accompagner les jeunes pour l'autonomie et l'émancipation à travers des expériences, suivre leur développement, former leur personnalité. A mon sens, ce n'est pas leur proposer des activités, mais les accompagner dans leur désir d'activités culturelles ou autres, les aider dans leurs projets, discrètement, en leur faisant confiance. Et pour y parvenir, je dois faire en sorte que tous prennent conscience de leur situation sociale, de ce qu'ils peuvent faire et de ce qui les empêche de se réaliser...

Le Bulletin - Quelles sont, selon toi, les qualités d'un bon animateur ?

Joseph - Beaucoup de motivation, car on travaille sur les idées des autres. Il faut être à l'écoute des jeunes, des parents, des collègues animateurs.

A Nyons, en plus de mon travail d'animateur, je suis responsable du Service Jeunesse. Ce travail nécessite aussi une grande disponibilité : nous n'avons pas un emploi du temps de bureau. Il faut aussi des qualités administratives pour savoir où trouver les élus, les financements, les subventions...

Enfin, il faut savoir fixer et faire respecter certaines limites, car d'après la loi de protection des mineurs, je suis responsable de ces jeunes qui viennent de Nyons et de ses environs, éventuellement de Venterol.

Le Bulletin - Revenons un peu en arrière. Donc, après ton diplôme d'animateur, tu fais quoi ?

Joseph - Je sentais le besoin d'aller sur le terrain, de confronter les théories à la réalité. Je fus donc embauché dans un centre social, dans un quartier dit sensible, en banlieue marseillaise. Et, parallèlement, j'étais bénévole dans une association qui monte des projets avec le Maroc et passe aussi là-bas deux mois dans un foyer pour « enfants de la rue ». C'est alors que je me rendais compte que j'aime travailler avec les jeunes. Je me sens vraiment à l'aise avec eux. Précisons que, pour moi, le mot « jeune » est quelqu'un entre 10 et 30 ans.

Le Bulletin - Et puis tu arrives dans le Nyonsais

Joseph - Oui, notre projet de vie était de nous installer dans la

Drôme, un peu plus à la campagne. J'ai postulé à plusieurs endroits, dans différentes structures et, finalement, c'est Pascal Cécillon, mon prédécesseur, qui m'a sélectionné pour Nyons, il y a trois ans de cela.

Le Bulletin - Et, depuis, tu as fait plein de choses au Service Espace Jeunesse

Joseph - Il existait déjà un lieu de rencontre, créé par Pascal Cécillon, mais j'ai voulu un deuxième lieu dans la Maison des Associations où les jeunes seraient plus au calme pour réfléchir et concocter leurs projets. Parfois, le vendredi soir, nous y tenons un « Café-Discut ». Ils ont besoin d'un lieu d'expression, où ils peuvent être écoutés, où je fais le lien avec eux, les parents, les élus. Par ailleurs, j'ai créé avec les jeunes un groupe de « batucada » (percussions brésiliennes), l'organisation du voyage à Nyon au Paleo Festival, l'organisation d'un festival hip-hop et de spectacles de rue sur Nyons, la réalisation d'un film sur les jeunes qui sortira le 9 décembre prochain au cinéma l'Arlequin...

Le Bulletin - Je suppose que tu te réalises pleinement dans ce métier d'animateur ?

Joseph - Sûr. Je ne me verrais pas faire autre chose.

Le Bulletin - Est-ce un métier d'avenir ?

Joseph - Oui. On peut créer et inventer tous les jours. Enfin, notre société trop individualiste a grand besoin de gens comme nous pour relier, rassembler, mettre de l'huile dans les rouages du « vivre ensemble ».